En route vers la généralisation du tri à la source des biodéchets

Réunion d'information et de sensibilisation des élus

Francis CHALOT

Pointe à Pitre – Guadeloupe le 12 septembre 2019

Bienvenue !

Mots d'accueil

*- pour la Région, **Mme Sylvie GUSTAVE-DIT-DUFLO** Présidente de la Commission environnement et cadre de vie,*

*- pour le Département, **Mme Nicole ERDAN**, Présidente de la Commission environnement, solidarité énergétique et gestion des risques majeurs*

*- et **M. Jérôme ROCH,** Directeur Régional de l' ADEME*

Intervenants:

- **Francis CHALOT**, consultant et formateur (« *Moins c'est Plus* ») et élu local intervenant pour l'ADEME

-**Axelle CARTINOT**, Chargée de prévention déchets et collecte sélective *Direction de l'Environnement et du développement durable* **CANGT**

- **Léa OIKNINE, REGION GUADELOUPE**, *Direction de l'Environnement et du Cadre de Vie*

Où en êtes-vous ?

La parole aux élus locaux ou à leurs collaborateurs

- **Qui a engagé des actions pour trier à la source les biodéchets ?**
- **Quelles sont les difficultés, les freins identifiés ou pressentis ?**
- **Quels sont les retours positifs ?**

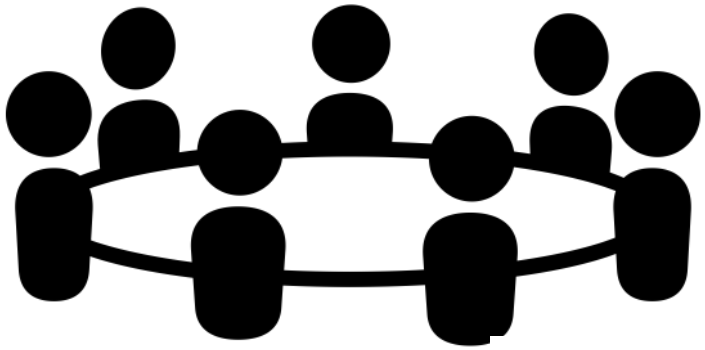

Au menu….

- Pourquoi trier à la source les biodéchets ?
  - Quelles contraintes législatives et réglementaires ?
  - De quoi parle-t-on ?
  - Quelle est la situation à l'échelle nationale ?

…et en Guadeloupe

- Comment généraliser le tri à la source des biodéchets sur mon territoire ?
  - Etudier la situation
  - Envisager les solutions
  - Traiter le cas des gros producteurs
  - Optimiser le service de gestion des déchets
  - Mobiliser les acteurs
  - Communiquer auprès du public-cible
  - Porter le projet en tant qu'élu
- Conclusions

I. Pourquoi trier à la source les biodéchets ?

Le tri à la source de tous les biodéchets ménagers bientôt obligatoire

Lois Grenelle	LTECV	Paquet EC UE
2010	**2015**	**2017**
Article L. 541-21-1 du Code de l'environnement	Article 70 de la LTECV (Article L 541-1 du Code de l'environnement)	Directive UE 851/2018, Article 22 bis

31/12/2023

Depuis 2013
Obligation pour les **gros producteurs** de trier et d'assurer une valorisation organique

Avant 2025 → **Au 31/12/2023**

Généralisation du tri à la source pour tous

« Tri à la source des biodéchets » ne signifie pas nécessairement « collecte séparée »

Obligatoire…Mais pourquoi le tri à la source des biodéchets devient nécessaire ?

Plutôt que d'enfouir ou d'incinérer les biodéchets, favoriser le retour au sol de la matière organique

Limiter l'augmentation de TGAP

Compost de haute qualité

Anticiper la réglementation
(fin 2023 / 2025)

Davantage de lien social

Moins de déchets à enfouir ou à brûler

Possibilité de produire de l'énergie

Garder la valeur sur le territoire
(emplois, matière…)

Améliorer le geste de tri

Augmenter le taux de valorisation des déchets

Biodéchets ?

Déchets de table et de cuisine (soumis à réglementation sanitaire)

Déchets de jardin ou de parc (« déchets verts »)

(SPAn catégorie 3)

Un gisement important dont une bonne partie se retrouve encore dans la poubelle grise

où trouve-t-on des biodéchets ?

Données nationales

- Déchets Ménagers et assimilés (DMA)
  = **513** kg/an/hab.

- Poubelle « grise » (OMR)
  = **261** kg/an/hab.

dont **27 %** de putrescibles

Que deviennent les biodéchets ?

Données nationales

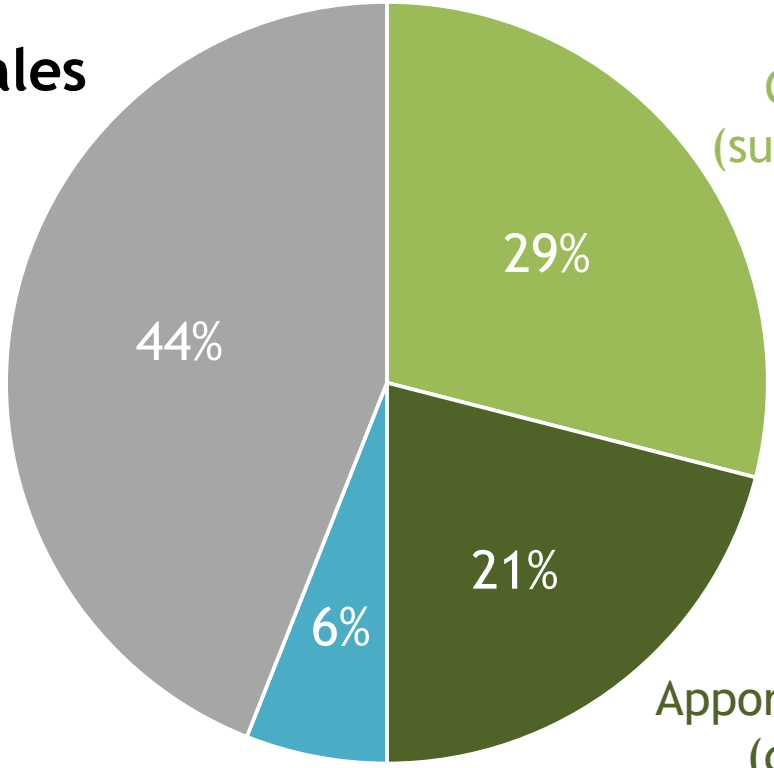

Gérés à proximité
(surtout déchets verts)

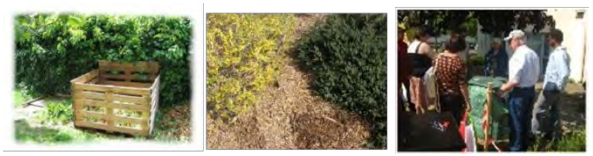

En mélange, dans
la poubelle grise

Apportés en déchèterie
(déchets verts)

Collectés séparément
(PAP ou PAV)

En Guadeloupe ?

Plateforme de compostage

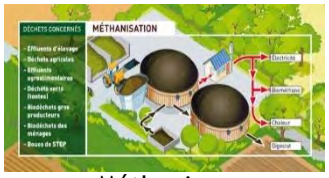

Méthaniseur

Que proposent les collectivités françaises ?

- La plupart des collectivités **encouragent** la gestion de proximité
  - Compostage
    - Distribution de composteurs (gratuits ou à tarifs préférentiels)
    - Sensibilisation
    - Aides à l'achat
    - Installations de composteurs en pied d'immeuble, en établissement…
  - Broyage
    - Soutien aux achats (mutualisés) de broyeurs
    - Service de broyage

- Collecte séparée : moins de 10 % de la population concernée

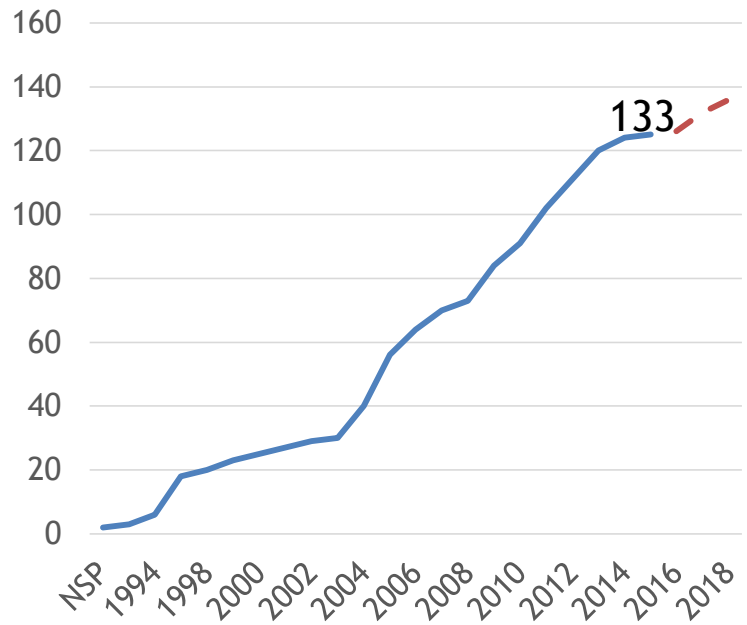

Nombre de collectivités proposant une collecte séparée des biodéchets en France
Source : ADEME

- 105 à destination des ménages
- 27 uniquement à destination de professionnels
- 34 expérimentent sur une partie de leur territoire

II. Comment généraliser le tri à la source des biodéchets sur mon territoire ?

Etudier la situation

A quoi sert l'étude préalable ?

- Connaitre l'état des lieux
- Définir les objectifs à atteindre
- S'inscrire dans une perspective d'optimisation du SPPGD
- Dimensionner le projet (techniquement et économiquement)
- Mettre en place des solutions adaptées aux spécificités du territoire

Que regarde-t-on ?

- Production de (bio)déchets
- Caractéristiques territoriales
- Etat/ Niveau du service
- Conséquences des choix techniques
- Analyse financière

L'ADEME peut vous aider

Cyclad (17)

Pour aller plus loin

www.diagademe.fr
LE PORTAIL

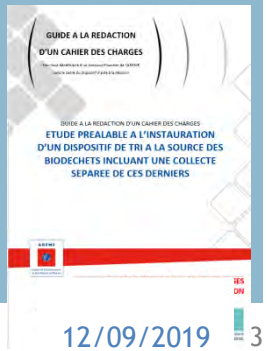

Envisager des solutions (1/4)

Massifier la gestion de proximité

- **Clés de la réussite**
  - Formation et animation
  - Suivi de l'opération (foyers-témoins, registres…)
  - Accompagnement (apport de broyats, aide au retournement pour le compostage de quartier)
  - Collaboration avec des partenaires du territoire
  - Communication sur les bonnes pratiques

- **Rennes Métropole** (450 000 hab)
  - 450 sites de compostage partagé dont 320 dans la ville de Rennes

- **CC de l'Oisans** (10 000…+ tourisme)
  - Compostage domestique
  - Placettes de compostage (>200)

- **Pour aller plus loin**
  - Fiches techniques élaborées par le Réseau Compost Citoyen

Envisager des solutions (2/4)

Déployer la collecte séparée des biodéchets

- Eléments clés
  - De nombreuses solutions techniques existent
  - PAP ou PAV
  - Si choix de l'apport volontaire, la densité du maillage des PAV conditionne les performances
  - L'effort de communication : incontournable pour accompagner au changement
  - La CS des biodéchets améliore le geste de tri des recyclables

- PAP : Lorient Agglomération
- PAV : CC Pays de Rhin Brisach
- PAV et PAP : SIRTOM de la Région de Brive-la-Gaillarde

- Pour aller plus loin
  - Modes d'organisation de la collecte séparée
  - Dispositifs PAP ou PAV de collecte séparée

Envisager des solutions (3/4)

Articuler les deux solutions

- Eléments clés
  - Attention à ne pas collecter les déchets aujourd'hui gérés à proximité
  - Collecte séparée et gestion de proximité sont complémentaires
    - Proposer des solutions qui répondent aux contraintes des foyers (avec ou sans espaces verts / jardinant ou non …)

L'objectif est bien de réduire les quantités de déchets produits.

- SMICVAL du Libournais
  - 13500 composteurs « installés »
  - CS des déchets alimentaires sur une partie du territoire (42 000 hab concernés)
  - Collecte déchets alimentaires des particuliers mais aussi de 130 gros producteurs

- Pour aller plus loin
  - Schéma des différentes voies possibles pour réduire et valoriser localement les biodéchets

Envisager des solutions (4/4)

Quel rôle à jouer vis-à-vis des producteurs professionnels de biodéchets ?

- Eléments clés
  - Qui est concerné ?
    - Les restaurateurs, les GMS, la restauration collective, les administrations, les établissements scolaires…
  - Que doivent-ils faire ?
    - Trier et valoriser leurs biodéchets
    - Les collectivités n'ont aucune obligation à leur proposer un service de collecte et de valorisation.
  - En l'absence d'initiatives privées, la collectivité peut contribuer à l'émergence d'un service porté par un professionnel ou par elle-même.
  - Veille réglementaire

- SICTOM Pézenas Agde

- Et aussi…
  - Penser aux professionnels qui produisent des biodéchets <10 t/an

Optimiser le service de gestion des déchets

La collectivité gagne à envisager la collecte séparée des biodéchets dans un objectif d'optimisation générale du service

Eléments clés

- Pour optimiser :
  - Ajustement des fréquences de collectes des OMR
  - Ajustement des circuits de collecte
  - Choix du matériel à acquérir et programmation des acquisitions
  - Développement d'une solution de traitement des biodéchets
  - Passage à la tarification incitative
- L'optimisation du système peut conduire à la maîtrise des coûts
  - Coût de la gestion des déchets restant à la charge de la collectivité = coût aidé total : ~ 100 € TTC/hab/an
  - Coût aidé médian de la gestion des biodéchets : 21 €/hab desservi/an

0 € TGAP sur les Biodéchets triés à la source

SMICTOM des Pays de Vilaine (35)

- Redevance incitative
- CS des déchets alimentaires
- Production d'un compost utilisable en AB AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Pour aller plus loin

- Articuler Collecte séparée et TI

Mobiliser les acteurs

Eléments clés

- Assurer un portage politique
- Identifier les acteurs socio-économiques du territoire directement concernés
- Former et informer tous les acteurs concernés
- Consulter ces acteurs en amont du démarrage
- Le cas échéant, bâtir des partenariats avec eux

Jardin Santerre – Paris 18

Copyright JJ Fasquel - Compostory

Collège Bellevue (86)

Communiquer auprès du public-cible

Messages à délivrer

- Donner du sens
- Expliquer l'optimisation de la gestion des déchets
- Souligner la liberté de choix
- Informer sur les éléments pratiques et l'importance du respect des consignes
- Répondre aux plaintes, difficultés, craintes
- Montrer les bonnes pratiques
- Encourager la lutte contre le gaspillage alimentaire
- Former les personnes qui répondent au téléphone

Pour aller plus loin

- Comment s'adresser aux citoyens
- Donner des conseils concrets /anticiper les difficultés

Porter le projet en tant qu'élu

- Comment puis-je m'impliquer en tant qu'élu ?
  - Faire mon compost !
  - Me former pour répondre aux interrogations des citoyens
  - Initier
  - Mobiliser les équipes
  - Fédérer
  - Entraîner, accompagner
  - Promouvoir
  - Valoriser

- Frédéric Goetz, VP CC Pays de Rhin Brisach :

« Le plus gros travail c'est de convaincre les autres élus. Ensuite on travaille avec le reste de la population. »

- Christine Gardan, Présidente du SMICTOM des Pays de Vilaine

« Croire au projet, avec les élus et les agents, pour le faire accepter à la population. Il faut alors communiquer, anticiper et bien expliquer le sens de la démarche : les biodéchets retournent à la terre »

III. Conclusion

Eléments de réussite

Etude
Expérimentation

+

Complémentarité des solutions

+

Cohérence

+

Mobilisation des acteurs en amont

+

Communication

=

Performance du tri à la source

→

Maîtrise des coûts

Des solutions adaptées au territoire

Témoignages et compléments

- **Axelle CARTINOT**, Chargée de prévention déchets et collecte sélective *Direction de l'Environnement et du développement durable* **CANGT**

  → l'expérience de la CANGT en matière de biodéchets

- **Léa OIKNINE, REGION GUADELOUPE**, Direction de l'Environnement et du Cadre de Vie

  → le PRPGD et son volet « biodéchets ».

Avant de nous quitter …

- Le tri à la source des biodéchets contribue concrètement à l'économie circulaire dans le territoire
- Avez-vous trouvé des réponses à vos interrogations initiales ?
- Vote à main levée :

je pense que l'on va y arriver

je pense qu'il y a encore des difficultés à résoudre

je pense que l'on n'y arrivera pas

- Votre contact avec la Direction Régionale de l'ADEME : marc.janin@ademe.fr

Merci pour votre participation et bon voyage sur la route de la généralisation du tri à la source des biodéchets !

Lancement de :

Appel à Projets

Généraliser le tri à la source des biodéchets en Guadeloupe

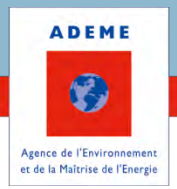

Diapos « Pour aller plus loin »

Le tri à la source ne signifie pas nécessairement collecte séparée !

Source : ORDIF « Les biodéchets ménagers et assimilés »

Dispositif de collecte en point d'apport volontaire

Bilbao

Dispositif de collecte en point d'apport volontaire

Porto Venere (Italie)

Dispositif de collecte en point d'apport volontaire

Florence - Italie (point d'apport volontaire en zone dense)

Modes d'organisation pour la collecte

Méthodes des collectivités réalisant une collecte séparée en 2016 en France

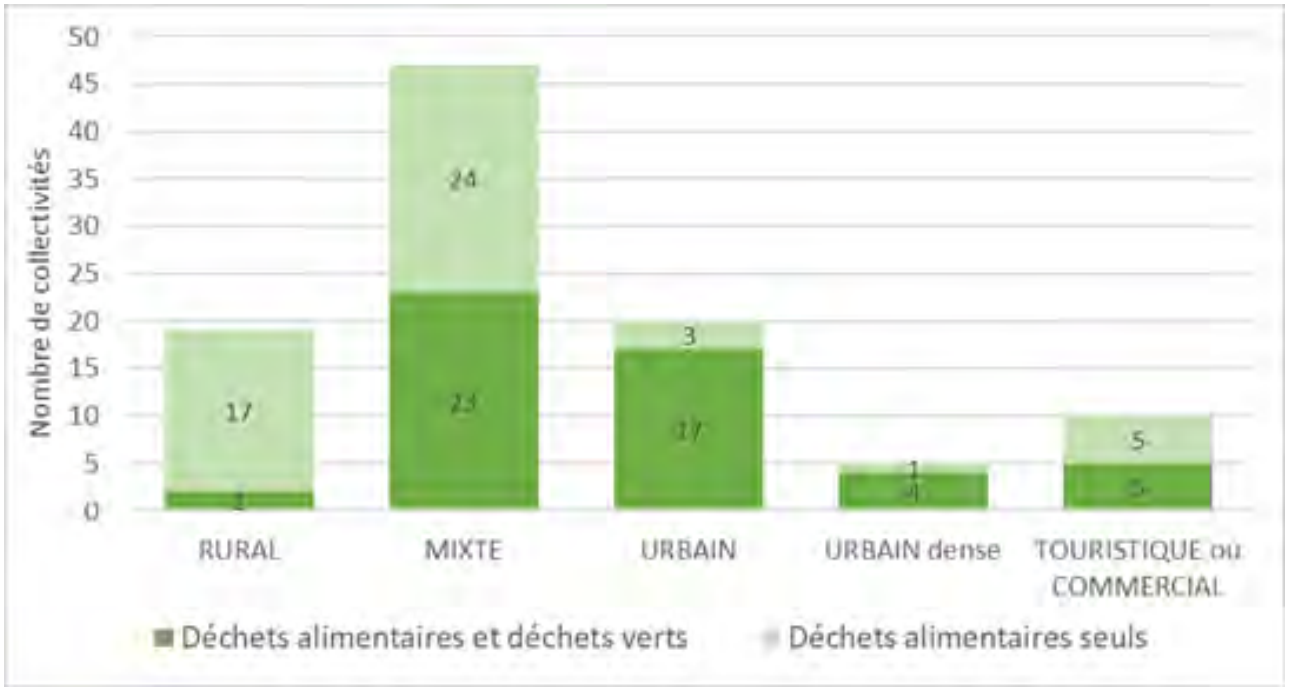

Nature des collectes selon le type de territoire
Source : ADEME

<u>Types de collecte</u> : Majoritairement en porte à porte

<u>Fréquences</u> : 2/3 des collectivités collectent les biodéchets une fois par semaine

<u>Périmètres adaptés</u>

Comment s'adresser aux citoyens pour accompagner les changements de pratiques ?

- En amont du démarrage : aller à la rencontre des usagers : réunions publiques mais aussi animations lors de manifestations locales (par exemple, festival des jardins)
- Impliquer la population dans la communication (par ex. associer les écoles à la conception d'illustrations…)
- Profiter de la distribution du matériel de tri pour avoir un dialogue direct avec les usagers
- Prévoir des points d'informations permanents (par ex. à la déchèterie ou dans les mairies)

Donner des conseils concrets et anticiper les difficultés pour pouvoir y répondre concrètement

- Pour éviter les mauvaises odeurs :
  - sortir son bac à chaque passage
  - utiliser des sacs biocompostables ou du papier pour éviter le contact direct entre le bac et les BD
  - utiliser un bioseau ajouré pour ralentir la putréfaction
  - nettoyer son bac à intervalles réguliers
- Pour réduire la production de jus :
  - déposer du papier journal au fond de son bac
- Asticots et mouches :
  - sortir son bac à chaque passage
  - éviter de stocker le bac en plein soleil
  - utiliser des sacs compostables pour contenir les biodéchets
  - fermer le couvercle du bioseau pour éviter la ponte des mouches
- Encombrement dans la cuisine :
  - utiliser un bioseau de petite capacité (7 l maximum)
- Hygiène en cuisine :
  - laver régulièrement le bioseau,
  - vider le bioseau tous les 2 ou 3 jours maximum
- Lavage du bac : un coup de jet d'eau simplement
- Des consignes de tri simples :
  - trier simplement l'organique, végétal et animal (restes de cuisine, de repas et résidus de jardin)
  - Mettre les déchets dans le bac OM en cas de doute
- Et bien d'autres…

Tri à la source des biodéchets et TI ?

- Les retours des collectivités montrent que la collecte séparée des biodéchets et la tarification incitative sont complémentaires

Performance collecte OMR

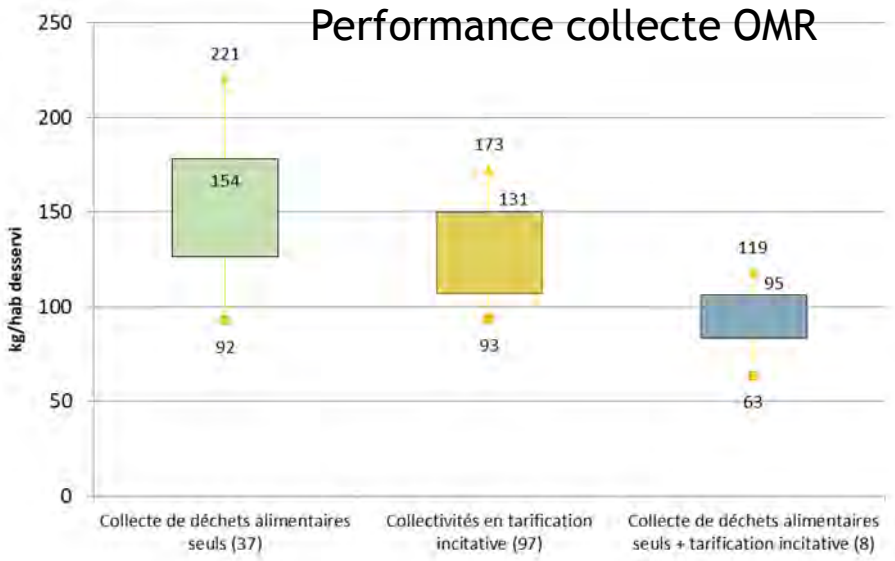

Coût de gestion des DMA des collectivités ayant mis en place une CS des biodéchets

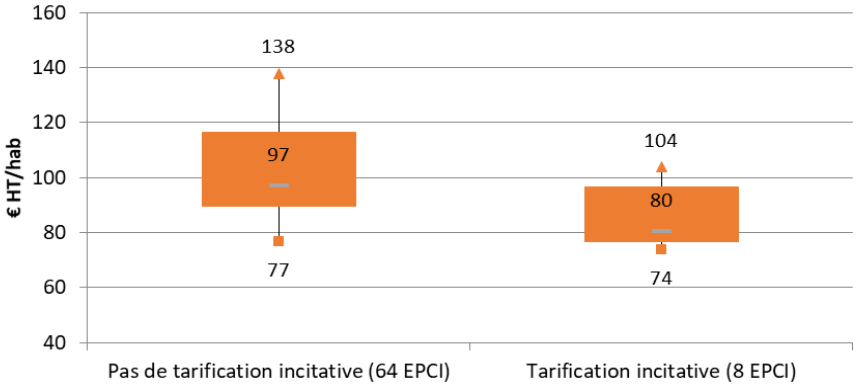

Conjuguer prévention et valorisation

PREVENTION

- Outil de réduction des Biodéchets :

Lutte contre le Gaspillage Alimentaire

Réduction Déchets Verts : Plantations, …

- Outil de détournement des déchets : **Gestion de proximité des biodéchets**

Compostage domestique | Compostage partagé en pied d'immeuble | Compostage de quartier | Compostage autonome en établissement | Paillage, …

VALORISATION

- Gestion centralisée et collecte séparée des biodéchets
  - ✓ *En porte à porte ; en apport volontaire*
- Valorisations adaptées pour les biodéchets : retour au sol (et énergétique)
- Identification des utilisateurs des composts ou digestats dès le départ (et de l'énergie)

La collecte séparée des biodéchets en Europe

Comparaison des situations de plusieurs pays

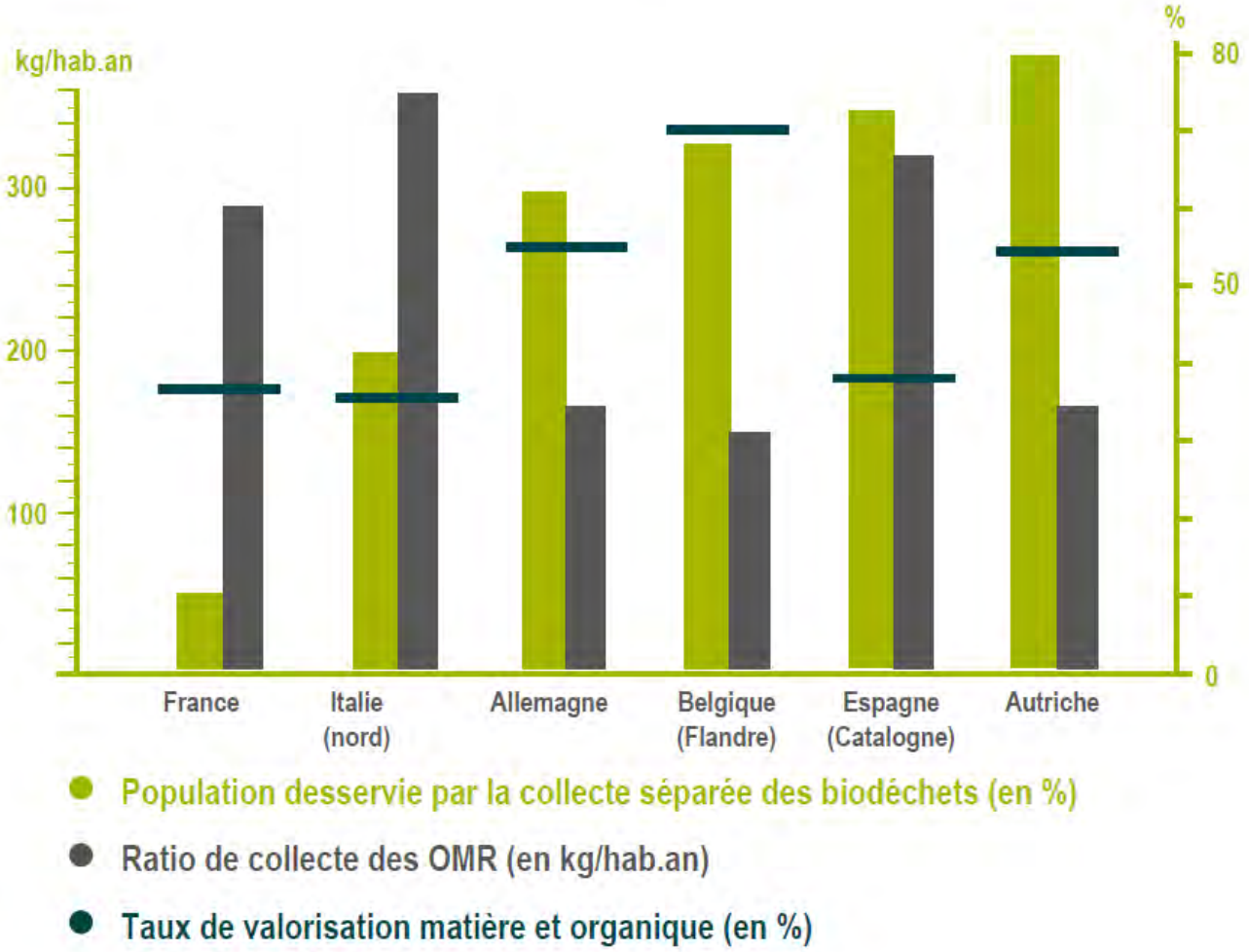

Source : Réseau Compost Plus – 2017 – la collecte séparée des biodéchets, une solution d'avenir